

Convention d'utilisation de la photothèque de l'OT de Carnac

Entre les parties

L'Office de Tourisme de Carnac, établissement public industriel et commercial, 74 avenue des Druides, 56340 CARNAC
Représenté par M. Nicolas Maisonneuve, son Directeur

Ci-après dénommé OT DE CARNAC

D'une part,

Et

Ci-après dénommé le partenaire

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

Préambule

Dans le cadre de ses missions de développement et de promotion touristique du territoire, l'Office de Tourisme de Carnac a décidé de développer sa photothèque. De plus l'OT de Carnac a aussi souscrit une solution de gestion de cette base de données, solution entièrement en ligne, ce qui permet aujourd'hui à l'OT de partager cette base de données avec nos partenaires.

L'objectif est naturellement de faire bénéficier nos partenaires de notre banque d'images, de rationaliser les coûts de communication mais aussi d'améliorer la communication générale de notre territoire par le biais de visuels de qualité.

Article 1^{er} – Engagements de l'OT de Carnac

L'OT de Carnac met à disposition de ces partenaires signataires de cette convention un ensemble de photos dont les droits d'utilisation ont été volontairement élargis lors de l'achat des photos afin que nos partenaires puissent les utiliser. L'ensemble des photos, y compris celles avec des figurants, est donc utilisable par le partenaire.

Article 2 – Engagement du partenaire

Via l'URL <http://QuickConnect.to/otcarnac/photo>, l'office de tourisme de Carnac met à la disposition de l'utilisateur sa banque d'images, à partir de laquelle l'utilisateur peut visualiser les images qu'ils souhaitent utiliser à des fins promotionnelles. Un identifiant et un code

d'accès strictement personnel, vous sera transmis par l'OT de Carnac.

L'utilisateur a par la suite le droit d'exploiter les photos sur tous supports promotionnels excepté à des fins commerciales (supports destinés à la vente).

L'utilisation des images est libre mais nécessite toutefois impérativement la mention de l'auteur et celle de l'OT de Carnac : Ex Crédits photos : OT Carnac – auteur de la photo

L'utilisateur est autorisé à utiliser exclusivement des images intégrales et complètes, telles qu'elles figurent dans la banque d'images (il n'est pas autorisé, par exemple, à modifier, ajouter, supprimer, changer la forme, changer la couleur de et/ou utiliser partiellement une image sauf sur une demande préalable auprès de l'office de tourisme de Carnac).

Le droit d'utilisation est strictement personnel et non cessible à un tiers, même à titre gratuit.

Article 5 – Durée

Cette convention est établie pour une durée maximum de 5 ans.

Fait à le

Signature des représentants

Pour l'Office du Tourisme de Carnac

Pour le Partenaire



Nicolas Maisonneuve